

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL
DE L'AGGLOMERATION DU CHOLETAIS
SEANCE DU MERCREDI 15 JUILLET 2020**

XXXXX

Le quinze juillet deux mille vingt, à dix-huit heures, les représentants de l'Agglomération du Choletais, légalement convoqués le sept juillet deux mille vingt, se sont réunis au siège de la Communauté d'Agglomération, rue Saint Bonaventure à Cholet.

Etaient présents :

Gilles BOURDOULEIX : Président.

Philippe ALGOET, Sylvain APAIRE, Olivier BAGUENARD, Sylvie BARBAULT, Florent BARRÉ, Guy BARRÉ, Jean-François BAZINS, Philippe BERNARD, Pascal BERTRAND, Patrice BRAULT, Jean-Paul BRIGEON, Jérémy CACHEUX, Pierre-Marie CAILLEAU, Sylvie CHARRIER, Sébastien CRÉTIN, Florence DABIN, Guy DAILLEUX, François DEBREUIL, Jacqueline DELAUNAY, Ingrid FERCHAUD, Astrid FRAPPIER, Louis-Marie GUETTÉ, Cécile GUIGANTI, Josette GUITTON, Ammar HADJI, Elisabeth HAQUET, Anne HARDY, Kai-Ulrich HARTWICH, Dominique HERVÉ, Patricia HERVOUET, Cyrille JAUNEAULT, Florence JAUNEAULT, Annick JEANNETEAU, Marie-Noëlle JOBARD, Dominique LANDREAU, Serge LEFEVRE, Isabelle LEROY, Jean-Paul OLIVARES, Frédéric PAVAGEAU, Patrick PELLOQUET, Gérard PETIT, Alain PICARD, Christophe PIET, Evelyne PINEAU, Natacha POUPET-BOURDOULEIX, Patricia RIGAUDEAU, Olivier RIO, Sylvie ROCHAIS, Dominique SECHET, Sylvain SENECAILLE, Guy SOURISSEAU, Xavier TESTARD, Laurence TEXEREAU, Médéric THOMAS, Sylvie TOLASSY, Cédric VAN VOOREN, Michel VIAULT, Olivier VITRÉ

Absentes excusées :

Ursula FONTAINE, Marie-Françoise JUHEL (Ayant donné procuration à Médéric THOMAS)

La séance s'est ouverte sous la présidence de Madame Marie-Noëlle JOBARD, doyen d'âge.

En application des articles L. 5211-1 et L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil de Communauté désigne Monsieur Pascal BERTRAND comme secrétaire de séance.

CONSTITUTION DU BUREAU

Le Conseil de Communauté a désigné Madame Isabelle LEROY comme assesseur, composant avec le Président de séance et le secrétaire de séance, le bureau pour l'ensemble des scrutins de la présente séance.

0-1 – ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Deux candidatures sont déposées, à savoir celles de Monsieur Gilles BOURDOULEIX et de Monsieur Cyrille JAUNEAULT.

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
60
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau..... 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d].....
60
- f. Majorité absolue..... 31

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BOURDOULEIX Gilles	52	CINQUANTE-DEUX
JAUNEAULT Cyrille	7	SEPT
OLIVARES Jean-Paul	1	UN

Proclamation de l'élection du président

Monsieur Gilles BOURDOULEIX a été proclamé président et a été immédiatement installé.

Il prend la présidence de la séance.

0-2 – DÉTERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité (60 Pour) décide,

Article unique : de fixer le nombre de Vice-Présidents de l'Agglomération du Choletais à 15.

0-3 – ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

Élection du premier vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	59
f. Majorité absolue	30

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LEROY Isabelle	52	CINQUANTE-DEUX
TOLASSY Sylvie	7	SEPT

Proclamation de l'élection du premier vice-président

Madame Isabelle LEROY a été proclamée première vice-présidente et immédiatement installée.

Élection du deuxième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	60
f. Majorité absolue	31

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PICARD Alain	60	SOIXANTE

Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

Monsieur Alain PICARD a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

Élection du troisième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60

c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	59
f. Majorité absolue	30

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DELAUNAY Jacqueline	59	CINQUANTE-NEUF

Proclamation de l'élection du troisième vice-président

Madame Jacqueline DELAUNAY a été proclamée troisième vice-présidente et immédiatement installée.

Élection du quatrième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	60
f. Majorité absolue	31

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
SOURISSEAU Guy	60	SOIXANTE

Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

Monsieur Guy SOURISSEAU a été proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.

Élection du cinquième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	2
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	58
f. Majorité absolue	30

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
HARTWICH Kai-Ulrich	7	SEPT
ROCHAIS Sylvie	51	CINQUANTE ET UN

Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

Madame Sylvie ROCHAIS a été proclamée cinquième vice-présidente et immédiatement installée.

Élection du sixième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	59
f. Majorité absolue	30

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
HARTWICH Kai-Ulrich	7	SEPT
VAN VOOREN Cédric	52	CINQUANTE-DEUX

Proclamation de l'élection du sixième vice-président

Monsieur Cédric VAN VOOREN a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.

Élection du septième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	59
f. Majorité absolue	30

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BREGEON Jean-Paul	52	CINQUANTE-DEUX
JAUNEAULT Cyrille	7	SEPT

Proclamation de l'élection du septième vice-président

Monsieur Jean-Paul BREGEON a été proclamé septième vice-président et immédiatement installé.

Élection du huitième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	60
f. Majorité absolue	31

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
OLIVARES Jean-Paul	60	SOIXANTE

Proclamation de l'élection du huitième vice-président

Monsieur Jean-Paul OLIVARES a été proclamé huitième vice-président et immédiatement installé.

Élection du neuvième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	3
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	57
f. Majorité absolue	29

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
APAIRE Sylvain	49	QUARANTE NEUF
HARDY Anne	8	HUIT

Proclamation de l'élection du neuvième vice-président

Monsieur Sylvain APAIRE a été proclamé neuvième vice-président et immédiatement installé.

Élection du dixième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	60
f. Majorité absolue	31

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CAILLEAU Pierre-Marie	60	SOIXANTE

Proclamation de l'élection du dixième vice-président

Monsieur Pierre-Marie CAILLEAU a été proclamé dixième vice-président et immédiatement installé.

Élection du onzième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	59
f. Majorité absolue	30

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CACHEUX Jérémy	7	SEPT
PELLOQUET Patrick	52	CINQUANTE DEUX

Proclamation de l'élection du onzième vice-président

Monsieur Patrick PELLOQUET a été proclamé onzième vice-président et immédiatement installé.

Élection du douzième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	60
f. Majorité absolue	31

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
THOMAS Médéric	60	SOIXANTE

Proclamation de l'élection du douzième vice-président

Monsieur Médéric THOMAS a été proclamé douzième vice-président et immédiatement installé.

Élection du treizième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	2
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	58
f. Majorité absolue	30

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
TOLASSY Sylvie	7	SEPT
VIAULT Michel.....	51.....	CINQUANTE ET UN

Proclamation de l'élection du treizième vice-président

Monsieur Michel VIAULT a été proclamé treizième vice-président et immédiatement installé.

Élection du quatorzième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	59
f. Majorité absolue	30

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
TESTARD Xavier	59	CINQUANTE NEUF

Proclamation de l'élection du quatorzième vice-président

Monsieur Xavier TESTARD a été proclamé quatorzième vice-président et immédiatement installé.

Élection du quinzième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	59
f. Majorité absolue.....	30

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BERTRAND Pascal	59	CINQUANTE NEUF

Proclamation de l'élection du quinzième vice-président

Monsieur Pascal BERTRAND a été proclamé quinzième vice-président et immédiatement installé.

0-4 – COMPOSITION DU BUREAU ET ÉLECTION DE SES MEMBRES

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à la majorité (53 Pour, 7 Contre) décide,

Article unique : de fixer à 42 le nombre de membres du Bureau Communautaire de l'Agglomération du Choletais, dont le Président 15 Vice-Présidents et 26 Conseillers Communautaires.

Élection du premier membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	59
f. Majorité absolue	30

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DABIN Florence	52	CINQUANTE DEUX
HARDY Anne	7	SEPT

Proclamation de l'élection du premier membre du Bureau

Madame Florence DABIN a été proclamée première membre du Bureau et immédiatement installée.

Élection du deuxième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	1
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	59
f. Majorité absolue	30

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
VITRE Olivier	59	CINQUANTE NEUF

Proclamation de l'élection du deuxième membre du Bureau

Monsieur Olivier VITRE a été proclamé deuxième membre du Bureau et immédiatement installé.

Élection du troisième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	2
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	3
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	55
f. Majorité absolue	28

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
JAUNEAULT Florence	55	CINQUANTE CINQ

Proclamation de l'élection du troisième membre du Bureau

Madame Florence JAUNEAULT a été proclamée troisième membre du Bureau et immédiatement installée.

Élection du quatrième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	6
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	6
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	48
f. Majorité absolue	25

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
SENECAILLE Sylvain	48	QUARANTE HUIT

Proclamation de l'élection du quatrième membre du Bureau

Monsieur Sylvain SENECAILLE a été proclamé quatrième membre du Bureau et immédiatement installé.

Élection du cinquième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	3
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	3
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	54
f. Majorité absolue	28

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BARBAULT Sylvie	54	CINQUANTE QUATRE

Proclamation de l'élection du cinquième membre du Bureau

Madame Sylvie BARBAULT a été proclamée cinquième membre du Bureau et immédiatement installée.

Élection du sixième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	4
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	5
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	51
f. Majorité absolue	26

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BARRE Guy	51	CINQUANTE ET UN

Proclamation de l'élection du sixième membre du Bureau

Monsieur Guy BARRE a été proclamé sixième membre du Bureau et immédiatement installé.

Élection du septième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	3
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	4
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	53
f. Majorité absolue	27

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GUITTON Josette	53	CINQUANTE TROIS

Proclamation de l'élection du septième membre du Bureau

Madame Josette GUITTON a été proclamée septième membre du Bureau et immédiatement installée.

Élection du huitième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	3
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	3
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	54
f. Majorité absolue	28

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LANDREAU Dominique	54	CINQUANTE QUATRE

Proclamation de l'élection du huitième membre du Bureau

Monsieur Dominique LANDREAU a été proclamé huitième membre du Bureau et immédiatement installé.

Élection du neuvième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	4
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	4
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	52
f. Majorité absolue	27

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
JEANNETEAU Annick	52	CINQUANTE DEUX

Proclamation de l'élection du neuvième membre du Bureau

Madame Annick JEANNETEAU a été proclamée neuvième membre du Bureau et immédiatement installée.

Élection du dixième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	5
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	2
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	53
f. Majorité absolue	27

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
HERVE Dominique	53	CINQUANTE TROIS

Proclamation de l'élection du dixième membre du Bureau

Monsieur HERVE Dominique a été proclamé dixième membre du Bureau et immédiatement installé.

Élection du onzième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	4
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	5
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	51
f. Majorité absolue	26

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
POUPET-BOURDOULEIX Natacha	51	CINQUANTE ET UN

Proclamation de l'élection du onzième membre du Bureau

Madame Natacha POUPET-BOURDOULEIX a été proclamée onzième membre du Bureau et immédiatement installée.

Élection du douzième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	2
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	58
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	6
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	2
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	50
f. Majorité absolue	26

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
SECHET Dominique	50	CINQUANTE

Proclamation de l'élection du douzième membre du Bureau

Monsieur Dominique SECHET a été proclamé douzième membre du Bureau et immédiatement installé.

Élection du treizième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	58
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	3
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	3
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	52
f. Majorité absolue	27

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
TEXEREAU Laurence	52	CINQUANTE DEUX

Proclamation de l'élection du treizième membre du Bureau

Monsieur Laurence TEXEREAU a été proclamée treizième membre du Bureau et immédiatement installée.

Élection du quatorzième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	57
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	2
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	2
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	53
f. Majorité absolue	29

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PIET Christophe	53	CINQUANTE TROIS

Proclamation de l'élection du quatorzième vice-président

Monsieur Christophe PIET a été proclamé quatorzième membre du Bureau et immédiatement installé.

Élection du quinzième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	5
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	4
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	51
f. Majorité absolue	26

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PAVAGEAU Frédéric	51	CINQUANTE ET UN

Proclamation de l'élection du quinzième membre du Bureau

Monsieur Frédéric PAVAGEAU a été proclamé quinzième membre du Bureau et immédiatement installé.

Élection du seizième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	1
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	59
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	3
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	3

e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	53
f. Majorité absolue	27

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PETIT Gérard	53	CINQUANTE TROIS

Proclamation de l'élection du seizième membre du Bureau

Monsieur Gérard PETIT a été proclamé seizième membre du Bureau et immédiatement installé.

Élection du dix-septième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	1
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	59
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	6
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	52
f. Majorité absolue	27

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BRAULT Patrice	52	CINQUANTE DEUX

Proclamation de l'élection du dix-septième membre du Bureau

Monsieur Patrice BRAULT a été proclamé dix-septième membre du Bureau et immédiatement installé.

Élection du dix-huitième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	1
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	59
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	4
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	1
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	54
f. Majorité absolue	28

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BERNARD Philippe	54	CINQUANTE QUATRE

Proclamation de l'élection du dix-huitième membre du Bureau

Monsieur Philippe BERNARD a été proclamé dix-huitième membre du Bureau et immédiatement installé.

Élection du dix-neuvième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	1
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	59
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	4
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	5
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	50
f. Majorité absolue	26

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BARRE Florent	CINQUANTE	50

Proclamation de l'élection du dix-neuvième membre du Bureau

Monsieur Florent BARRE a été proclamé dix-neuvième membre du Bureau et immédiatement installé.

Élection du vingtième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	7
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	53
f. Majorité absolue	27

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CRETIN Sébastien	53	CINQUANTE TROIS

Proclamation de l'élection du vingtième membre du Bureau

Monsieur Sébastien CRETIN a été proclamé vingtième membre du Bureau et immédiatement installé.

Élection du vingt-et-unième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	6
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	1
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	53
f. Majorité absolue	27

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
RIO Olivier	53	CINQUANTE TROIS

Proclamation de l'élection du vingt-et-unième membre du Bureau

Monsieur Olivier RIO a été proclamé vingt-et-unième membre du Bureau et immédiatement installé.

Élection du vingt-deuxième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	7
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	53
f. Majorité absolue	27

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LEFEVRE Serge	53	CINQUANTE TROIS

Proclamation de l'élection du vingt-deuxième membre du Bureau

Monsieur Serge LEFEVRE a été proclamé vingt-deuxième membre du Bureau et immédiatement installé.

Élection du vingt-troisième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	4
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	56
f. Majorité absolue	29

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GUETTE Louis-Marie	56	CINQUANTE SIX

Proclamation de l'élection du vingt-troisième membre du Bureau

Monsieur Louis-Marie GUETTE a été proclamé vingt-troisième membre du Bureau et immédiatement installé.

Élection du vingt-quatrième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	4
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	4
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	52
f. Majorité absolue	27

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
HADJI Ammar	52	CINQUANTE DEUX

Proclamation de l'élection du vingt-quatrième membre du Bureau

Monsieur Ammar HADJI a été proclamé vingt-quatrième membre du Bureau et immédiatement installé.

Élection du vingt-cinquième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	6
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	3
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	51
f. Majorité absolue	26

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ALGÖET Philippe	51	CINQUANTE ET UN

Proclamation de l'élection du vingt-cinquième membre du Bureau

Monsieur Philippe ALGÖET a été proclamé vingt-cinquième membre du Bureau et immédiatement installé.

Élection du vingt-sizième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	60
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	9
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	2
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	49
f. Majorité absolue	25

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DAILLEUX Guy	49	QUARANTE NEUF

Proclamation de l'élection du vingt-quatrième membre du Bureau

Monsieur Guy DAILLEUX a été proclamé vingt-cinquième membre du Bureau et immédiatement installé.

0-5 – CHARTE DE L'ÉLU LOCAL - LECTURE

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité (60 Pour) décide,

Article unique : de prendre acte de la lecture faite par le Président, de la charte de l'élu local et de la remise de ladite charte ainsi que des dispositions législatives et réglementaires de la section " conditions d'exercice des mandats des membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération " du code général des collectivités territoriales, auprès de chaque conseiller communautaire.

0-6 – INDEMNITÉS DES ÉLUS

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à la majorité des suffrages valablement exprimés (52 Pour ; 7 Contre ; 1 Abstention) décide,

Article 1 : de fixer l'ensemble des indemnités à verser aux Présidents et Vice-Présidents en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique comme suit :

- Président : 145 % (1 bénéficiaire)
- Vice-Présidents : 30 % (13 bénéficiaires)

constituant une enveloppe de 39 010,68 €, en application de l'indice brut terminal (valeur juillet 2020 : indice brut 1027).

Article 2 : de fixer l'ensemble des indemnités à verser aux Président et Vice-Présidents en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique comme suit :

- Président : 142,60 % (montant mensuel indicatif : 5 546,28 €),
- Vice-Présidents : 30 % (montant mensuel indicatif : 1 166,82 €),
- Conseillers ayant reçu délégation – Secrétaires de commission : 20,93 % (montant mensuel indicatif : 814,05 €),
- Conseillers ayant reçu délégation : 15,69 % (montant mensuel indicatif : 610,25 €).

Article 3 : de fixer les indemnités à verser aux conseillers communautaires, à 6 % de l'indice brut terminal de la fonction publique (montant mensuel indicatif : 233,36 €).

Article 4 : de fixer la date d'application de cette décision au 16 juillet 2020 et de joindre à la présente délibération un tableau récapitulatif des indemnités versées aux élus.

0-7 – EXERCICE DU DROIT À LA FORMATION DES ÉLUS - APPROBATION DU RÈGLEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à la majorité des suffrages valablement exprimés (52 Pour ; 7 Contre ; 1 Abstention), décide,

Article unique : d'approuver le règlement intérieur de la formation des élus du Conseil de Communauté.

0-8 – ATTRIBUTIONS DÉLÉGUÉES AU PRÉSIDENT

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide,

Article 1 : à la majorité des suffrages valablement exprimés (52 Pour ; 7 Contre ; 1 Abstention), de déléguer au Président les attributions suivantes :

- 1) d'arrêter et de modifier l'affectation des propriétés intercommunales utilisées par les services publics communautaires et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communautaires,
- 2) de fixer l'ensemble des droits ou tarifs communautaires à caractère non fiscal, relevant de la gestion patrimoniale du domaine public comme privé de l'Agglomération du Choletais (AdC), et de ses services publics, quel que soit leur mode de gestion, lorsque la valeur unitaire de tous ces tarifs ne sera pas supérieure à 9 000 €,
- 3) de procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires, dans les limites budgétaires annuelles et sans que l'engagement ne puisse excéder 30 ans,

- 4) de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- 5) de prendre toute décision concernant la constitution de groupements de commandes y compris ceux pour lesquels l'AdC ne serait pas désignée comme coordonnateur et autoriserait une autre structure, publique comme privée, à conclure, notifier et/ou exécuter des contrats relevant de la réglementation de la commande publique en son nom, ainsi que de prendre toute décision concernant les avenants aux conventions de constitution, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- 6) de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses sur le domaine public comme privé, que l'AdC soit preneur ou bailleur, et de la mise à disposition du domaine public ou privé à titre gracieux ou onéreux, pour une durée n'excédant pas 12 ans,
- 7) d'accepter les indemnités afférentes à tout sinistre,
- 8) de créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services intercommunaux,
- 9) d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
- 10) de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €, à l'exclusion des aliénations par voie de vente aux enchères,
- 11) de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts,
- 12) de fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux, le montant des offres de l'AdC à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes,
- 13) de fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme,
- 14) d'exercer, au nom de l'AdC, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que l'AdC en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L. 211-2 du code de l'urbanisme ou au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code, dès lors que les biens considérés se situent dans le périmètre déterminé par délibération du Conseil de Communauté,
- 15) de solliciter la SAFER pour qu'elle préempte au nom et pour le compte de l'AdC,
- 16) d'intenter au nom de l'AdC les actions en justice ou de défendre l'AdC dans les actions intentées contre elle, et cela pour l'ensemble des contentieux, en attaque, en défense ou en désistement, qu'il s'agisse de constitutions de partie civile, de requêtes en référé ou au fond, quelle que soit la juridiction saisie, dans lesquels les intérêts ou la responsabilité de l'AdC et/ou de ses représentants seraient en cause, autant en première instance qu'en appel ou en cassation, et de transiger avec les tiers dans la limite de 10 000 €,
- 17) de régler l'ensemble des conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communautaires,
- 18) de donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de l'AdC préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local,
- 19) de signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code, dans sa rédaction antérieure à la loi n°2014-1655 du 29 décembre 2014 de finances rectificative pour 2014, précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux,

- 20) de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 15 millions d'euros,
- 21) d'exercer ou de déléguer, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'urbanisme, au nom de l'AdC, le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du même code, dès lors que les biens considérés se situent dans le périmètre déterminé par délibération du Conseil de Communauté,
- 22) d'exercer au nom de l'AdC le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L. 240-3 du code de l'urbanisme,
- 23) d'autoriser, au nom de l'AdC, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre,
- 24) de demander l'attribution de subvention à tout organisme financeur, quels que soient la nature de l'opération et le montant de la dépense subventionnable,
- 25) de procéder au dépôt de l'ensemble des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification de biens intercommunaux, lorsque les crédits sont inscrits au budget, les demandes de permis d'aménager ainsi que les demandes d'enregistrement, d'autorisation et de déclaration prévus par le code de l'environnement en particulier en matière d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement et la protection des eaux en milieux aquatiques et marins,
- 26) de décider, dans les limites fixées par le Conseil de Communauté, des dégrèvements ou de l'exonération de la surtaxe assainissement et de la surtaxe eau potable,
- 27) d'exercer auprès du Trésorier Principal toute action récursoire en vue du remboursement des intérêts moratoires versés en raison du dépassement du délai global de paiement imputables au comptable public,
- 28) d'autoriser le dépôt, devant la Commission Départementale d'Aménagement Commercial de Maine-et-Loire, des dossiers de surface commerciale sur des terrains communautaires ayant fait l'objet d'un compromis de vente,
- 29) de décider des servitudes de toute nature grevant des ouvrages et biens immobiliers, n'ouvrant pas d'indemnisation supérieure à 6 000 €,
- 30) de décider de toutes opérations en matière de rétrocession des réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales,
- 31) de conclure les conventions d'épandage des boues d'épuration, conformément au plan d'épandage des boues,
- 32) d'approuver les contrats et avenants relatifs à la reprise et valorisation des déchets de toute nature que l'AdC en soit producteur ou collecteur,
- 33) de créer, dans les limites budgétaires fixées par le Conseil de Communauté, les postes pour répondre à des besoins occasionnels ou saisonniers,
- 34) de conclure des conventions de prestations de services au bénéfice des communes membres de l'AdC dès lors que les conditions techniques et financières y afférentes ont été définies par le Conseil de Communauté,
- 35) d'adopter et de modifier les règlements de services culturels communautaires, les règlements liés au fonctionnement du foirail et les divers règlements de concours dont l'objet ne figure pas à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,
- 36) d'approuver les conventions et avenants relatifs au renouvellement de partenariat dans le cadre du dispositif classe à horaires aménagés musique, théâtre et danse,

37) d'autoriser le dépôt des marques auprès de l'Institut National de la Propriété Intellectuelle (INPI),

38) d'ouvrir et d'organiser la participation du public par voie électronique prévue au I de l'article L. 123-19 du code de l'environnement.

Article 2 : à la majorité des suffrages valablement exprimés (52 Pour ; 7 Contre ; 1 Abstention), d'autoriser le Président, en cas d'absence, à déléguer la signature des décisions prises en application de la présente délibération :

- au 1^{er} Vice-Président,
- en cas d'absence de celui-ci, au, 2^{ème} Vice-Président,
- en cas d'absence du Président, du 1^{er} Vice-Président et du 2^{ème} Vice-Président, aux Vice-Présidents et conseillers ayant reçu délégation, dès lors que l'objet de la décision se rapporte aux délégations qui leur sont accordées,
- et en l'absence du Président, 1^{er} Vice-Président, 2^{ème} Vice-Président et des conseillers compétents au titre de leurs délégations, aux Directeur Général des Services, Directeur Général des Services Techniques et Directeurs Généraux Adjointes.

Article 3 : à la majorité des suffrages valablement exprimés (53 Pour ; 2 Contre ; 5 Abstention), d'autoriser le Président à déléguer la signature des pièces et documents se rapportant aux marchés, accords-cadres et avenants pris dans le cadre de la délégation relative aux marchés publics :

- à Monsieur Guy SOURISSEAU, 4^{ème} Vice-Président,
- et en cas d'absence de celui-ci, à Madame Isabelle LEROY, Premier Vice-Président.

Article 4 : à la majorité des suffrages valablement exprimés (52 Pour ; 7 Contre ; 1 Abstention), d'autoriser le Président à déléguer aux Directeur Général des Services, Directeurs Généraux Adjointes, Directeur Général des Services Techniques, la signature des pièces et documents se rapportant aux décisions prises dans le cadre de compétences déléguées par le Conseil de Communauté au Président.

0-9 – RÈGLEMENT INTÉRIEUR - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE TABLETTES NUMÉRIQUES - APPROBATION

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide,

Article 1 : à l'unanimité des suffrages valablement exprimés (53 Pour ; 7 Abstention), d'approuver le règlement intérieur du Conseil de Communauté ci-joint.

Article 2 : à l'unanimité (60 Pour), de mettre à disposition des élus du Conseil de Communauté des tablettes numériques et d'approuver les conventions afférentes, sur la base du modèle de convention .

0-10 – COMMISSIONS - COMPOSITION

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité des suffrages valablement exprimés (53 Pour ; 7 Abstention) décide,

Article unique : de constituer, au sein du Conseil de Communauté, les commissions communautaires suivantes :

- Administration Générale – Finances – Ressources Humaines,
- Développement Économique – Agriculture,

- Solidarité et Proximité,
- Culture,
- Aménagement de l'espace,
- Environnement,
- Bâtiments – Voiries – Grands Projets – Mobilité,

et le nombre de leurs membres selon le principe suivant :

- 6 conseillers communautaires issus de Cholet, dont 1 de son opposition,
- 1 conseiller communautaire pour chacune des autres communes.

En application de l'article L. 5211-40-1 du code général des collectivités territoriales, chaque commune pourra également être représentée par un conseiller municipal.

0-11 – COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER - COMPOSITION ET DÉSIGNATION DES MEMBRES

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité (60 Pour) décide,

Article 1 : de créer la commission de contrôle financier visée à l'article R. 2222-3 du code général des collectivités territoriales.

Article 2 : de fixer sa composition comme suit :

La commission de contrôle financier est composée des membres de la commission " Administration Générale – Finances – Ressources Humaines " et présidée par le Président de l'Agglomération du Choletais ou le Vice-Président désigné par ladite commission, qui le représente en cas d'empêchement.

0-12 – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET COMMISSION PERMANENTE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC ET DE CONCESSION - CONDITIONS DE DÉPÔT DES LISTES

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité (60 Pour) décide,

Article unique : d'organiser l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission Permanente de Délégation de Service Public et de Concession, les listes devant être déposées auprès de Monsieur le Président au cours de la présente séance.

0-13 – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - ÉLECTION DES MEMBRES

Deux listes ont été déposées :

Liste 1 :

titulaires :

- Xavier TESTARD
- Guy BARRE
- Médéric THOMAS
- Frédéric PAVAGEAU
- Olivier VITRE

Liste 2 :

titulaires :

- Cyrille JAUNEALD
- Anne HARDY

suppléants :

- Sylvie TOLASSY
- Cécile GUIGANTI

suppléants :

- Annick JEANNETEAU
- Jacqueline DELAUNAY
- Pierre-Marie CAILLEAU
- Pascal BERTRAND
- Philippe BERNARD

Nombre de votes : 60

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 60

Nombre de sièges à pourvoir : 5

Quotient : 12

Résultats :

- pour la liste conduite par Monsieur Xavier TESTARD : 53 voix – 4 sièges obtenus à la proportionnelle, soit 4 sièges au total.
- pour la liste conduite par Monsieur Cyrille JAUNEAULT : 7 voix – 1 siège obtenu au plus fort reste, soit 1 sièges au total.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide,

Article unique : d'élire, à la représentation proportionnelle, au plus fort reste (liste conduite par Monsieur TESTARD : 53 suffrages ; liste conduite par Monsieur Cyrille JAUNEAULT : 7 suffrages) les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres comme suit :

Titulaires

- Monsieur Xavier TESTARD
- Monsieur Guy BARRE
- Monsieur Médéric THOMAS
- Monsieur Frédéric PAVAGEAU
- Monsieur Cyrille JAUNEAULT

Suppléants

- Madame Annick JEANNETEAU
- Madame Jacqueline DELAUNAY
- Monsieur Pierre-Marie CAILLEAU
- Monsieur Pascal BERTRAND
- Madame Sylvie TOLASSY

0-14 – COMMISSION PERMANENTE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC ET DE CONCESSION - ÉLECTION DES MEMBRES

Deux listes ont été proposées :

Liste 1 :

titulaires :

- Xavier TESTARD
- Guy BARRE
- Médéric THOMAS
- Frédéric PAVAGEAU
- Olivier VITRE

Liste 2 :

titulaires :

- Anne HARDY
- Cécile GUIGANTI

suppléants :

- Sylvie TOLASSY
- Cyrille JAUNEAULT

suppléants :

- Annick JEANNETEAU
- Jacqueline DELAUNAY
- Pierre-Marie CAILLEAU
- Pascal BERTRAND
- Philippe BERNARD

Nombre de votes : 60

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 60

Nombre de sièges à pourvoir : 5

Quotient : 12

Résultats :

- pour la liste conduite par Monsieur Xavier TESTARD : 53 voix – 4 sièges obtenus à la proportionnelle, soit 4 sièges au total.
- pour la liste conduite par Madame HARDY : 7 voix – 1 siège obtenu au plus fort reste, soit 1 sièges au total.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide,

Article unique : d'élire à la représentation proportionnelle, au plus fort reste (liste conduite par Monsieur TESTARD : 53 suffrages ; liste conduite par Madame HARDY : 7 suffrages) les membres titulaires et suppléants de la Commission Permanente de Délégation de Service Public et de Concession, comme suit :

Titulaires

- Monsieur Xavier TESTARD
- Monsieur Guy BARRE
- Monsieur Médéric THOMAS
- Monsieur Frédéric PAVAGEAU
- Madame Anne HARDY

Suppléants

- Madame Annick JEANNETEAU
- Madame Jacqueline DELAUNAY
- Monsieur Pierre-Marie CAILLEAU
- Monsieur Pascal BERTRAND
- Madame Sylvie TOLASSY

0-15 – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DE GROUPEMENT DE COMMANDES - COMMISSION PERMANENTE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC ET DE CONCESSION DE GROUPEMENT - DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide,

Article 1 : à l'unanimité (60 Pour), de procéder à un vote à main levée, pour la désignation des membres des commissions d'appel d'offres (CAO) de groupement de commandes.

Article 2 : de désigner, à l'unanimité des suffrages valablement exprimés (53 Pour ; 7 Abstention) :

- Monsieur Guy SOURISSEAU, représentant titulaire, en qualité de président de la CAO par délégation de Monsieur le Président,
- Monsieur Xavier TESTARD, représentant suppléant,
- Madame Annick JEANNETEAU, représentant suppléant,

au sein des Commissions d'Appel d'Offres de groupement de commandes, dans le cadre des groupements de commandes, que l'Agglomération du Choletais en soit coordonnateur ou membre.

Article 3 : à l'unanimité (60 Pour), de procéder à un vote à main levée, pour la désignation des membres des commissions Permanentes de Délégation de Service Public et de Concession de groupement.

Article 4 : de désigner, à l'unanimité des suffrages valablement exprimés (53 Pour ; 7 Abstention) :

- Monsieur Guy SOURISSEAU, représentant titulaire, en qualité de président de la CAO par délégation de Monsieur le Président,
- Monsieur Xavier TESTARD, représentant suppléant,
- Madame Annick JEANNETEAU, représentant suppléant,

au sein des Commissions Permanentes de Délégation de Service Public et de Concession de groupement, dans le cadre des groupements d'autorités déléguées, que l'Agglomération du Choletais en soit coordonnateur ou membre.

0-16 – COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL - DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide,

Article 1 : à l'unanimité (60 Pour), de procéder à un vote à main levée, pour la désignation des membres de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial.

Article 2 : à l'unanimité des suffrages valablement exprimés (52 Pour ; 8 Abstention), de procéder à la désignation des représentants du Président de l'Agglomération du Choletais afin de siéger à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial, au titre de ses mandats de Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) dans le périmètre duquel est située la commune d'implantation :

- Monsieur Sylvain APAIRE et en cas d'empêchement ou d'impossibilité de siéger,
- Monsieur Louis-Marie GUETTE et en cas d'empêchement ou d'impossibilité de siéger,
- Monsieur Sébastien CRETIN et en cas d'empêchement ou d'impossibilité de siéger,
- Monsieur Sylvain SENECAILLE.

et de Président de l'EPCI chargé du Schéma de Cohérence Territoriale (ScoT) dans le périmètre duquel la même commune est implantée :

- Monsieur Alain PICARD et en cas d'empêchement ou d'impossibilité de siéger,
- Monsieur Jean-Paul BREGEON et en cas d'empêchement ou d'impossibilité de siéger,

- Monsieur Frédéric PAVAGEAU et en cas d'empêchement ou d'impossibilité de siéger,
- Monsieur Guy BARRE.

0-17 - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SEIN DES SYNDICATS (ANJOU NUMÉRIQUE, SMIB DE L'EVRE-THAU - SAINT-DENIS, EPTB SÈVRE NANTAISE, SYNDICAT LAYON AUBANCE LOUETS, SIEP MAUGES GÂTINE, VALOR 3E) - DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COLLÈGE ÉLECTORAL DU SIEML

La délibération est retirée de l'ordre du jour de ce rapport.

0-18 – CHOLET SPORTS LOISIRS - MODIFICATIONS STATUTAIRES

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à la majorité (53 Pour ; 7 Contre) décide,

Article unique : d'approuver la modification apportée aux statuts de Cholet Sports Loisirs portant le nombre de ses administrateurs à 12, répartis comme suit :

- 7 représentants de l'Agglomération du Choletais,
- 5 personnes qualifiées.

0-19 - DÉSIGNATION DES MEMBRES DES ADMINISTRATEURS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CHOLET SPORTS LOISIRS, TRANSPORTS PUBLICS DU CHOLETAIS, PARC DE LA MEILLERAIE ET K'LEIDOSCOPE

La délibération est retirée de l'ordre du jour de ce rapport.

0-20 - CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU CHOLETAIS - ÉLECTION DES MEMBRES ÉLUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La délibération est retirée de l'ordre du jour de ce rapport.